

SCHÉMA DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL AEP

Territorialisation des enjeux – Secteur BARONNIES

- L A
D R O
M E -

LE DÉPARTEMENT

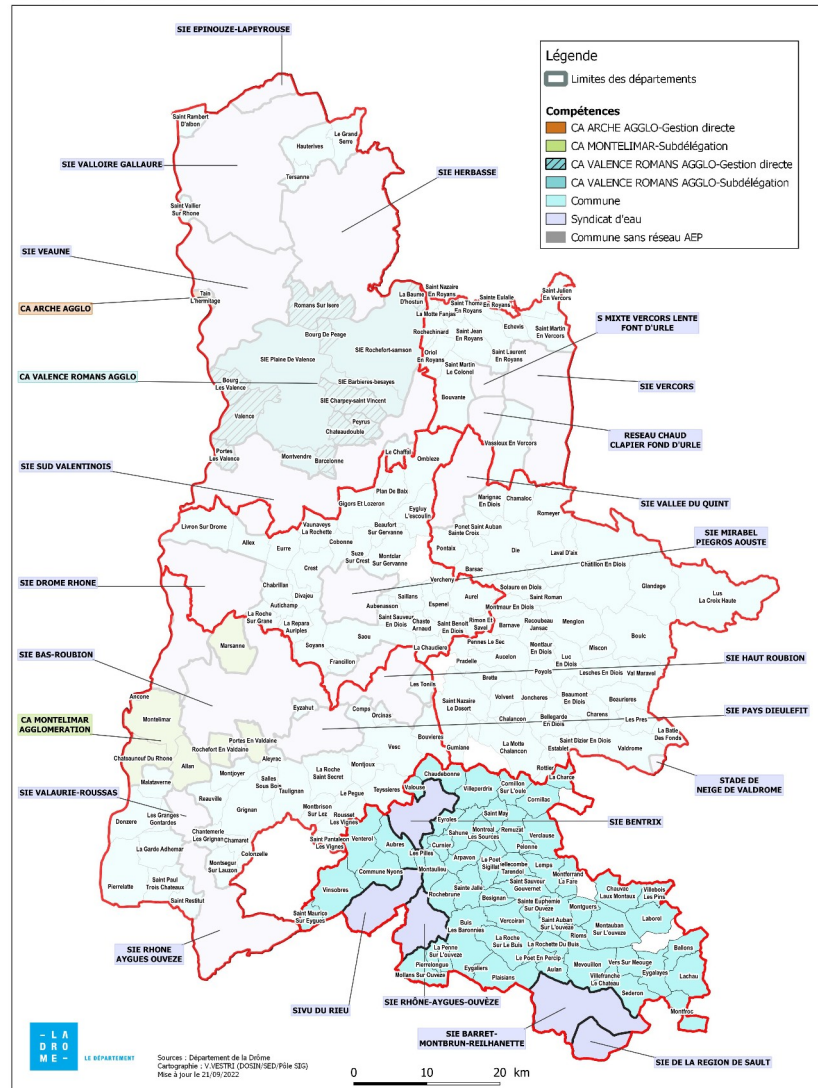
 RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 ars
Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

 agence
de l'eau
Rhône-Méditerranée-Corse
Etablissement public de l'Etat

SITUATION DU TERRITOIRE

COMPÉTENCE EAU POTABLE DES COLLECTIVITÉS DRÔMOISES



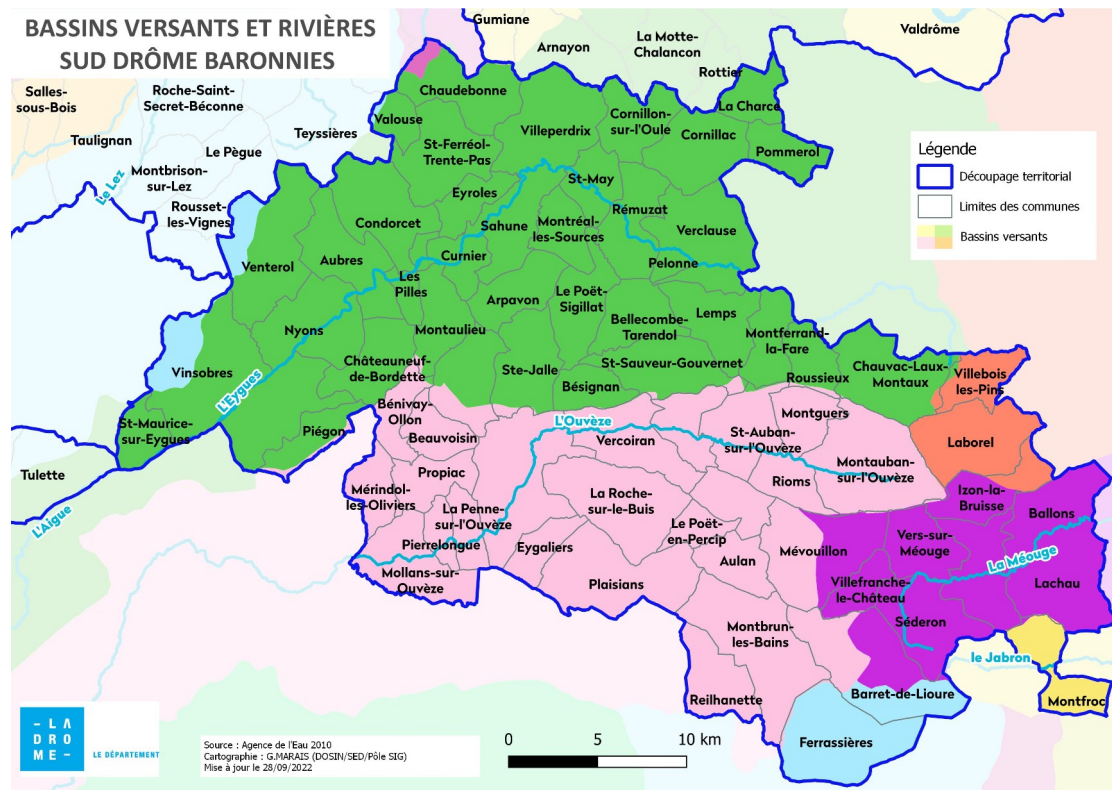
Un territoire comprenant 73 communes :

- 67 communes de la CCBDP
- 1 commune de la CC Vaison Ventoux
- 1 commune de la CC Ventoux Sud
- 1 commune de la CC Jabron Lure Vançon Durance
- 3 communes de la CC Sisteronais Buëch

SITUATION DU TERRITOIRE – EN QUELQUES CHIFFRES

Territoire	Population		Surface		Densité (hab/km ²)	Communes	
	Nbre d'habitants	%	Km ²	%		Nbre	%
Département	517 000	100 %	6 558	100 %	79	363	100 %
Nord Drôme	295 000	57 %	1 576	22 %	187	103	28 %
Royans Vercors	10 000	2 %	423	7 %	24	18	5 %
Diois	12 000	2 %	1221	19 %	10	50	14 %
Drôme Aval	47 000	9 %	830	13 %	57	44	12 %
Sud Drôme Rhône	130 000	25 %	1291	20 %	101	77	21 %
Sud Drôme Baronnies	23 000	5 %	1217	19 %	19	73	20 %

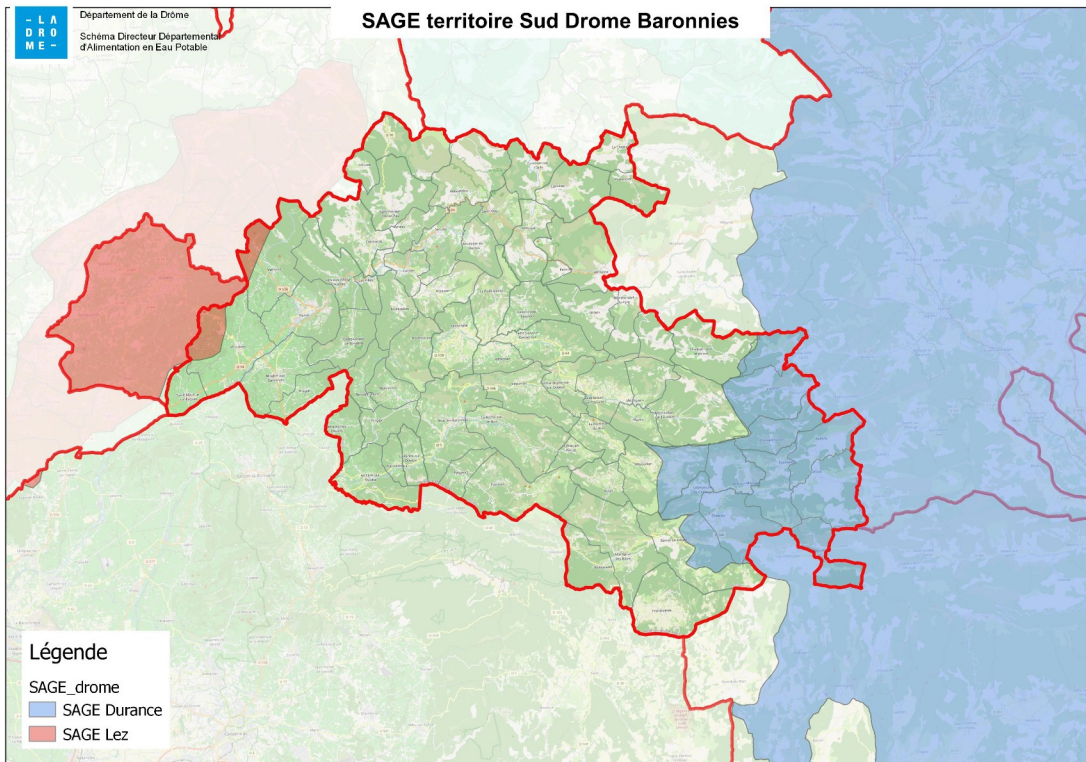
SITUATION DU TERRITOIRE – LES BASSINS VERSANTS



Un territoire situé sur plusieurs bassins versants :

- BV du Lez
- BV de l'Eygue
- BV de l'Ouvèze
- BV du Büech
- BV de la Méouge
- BV du Jabron

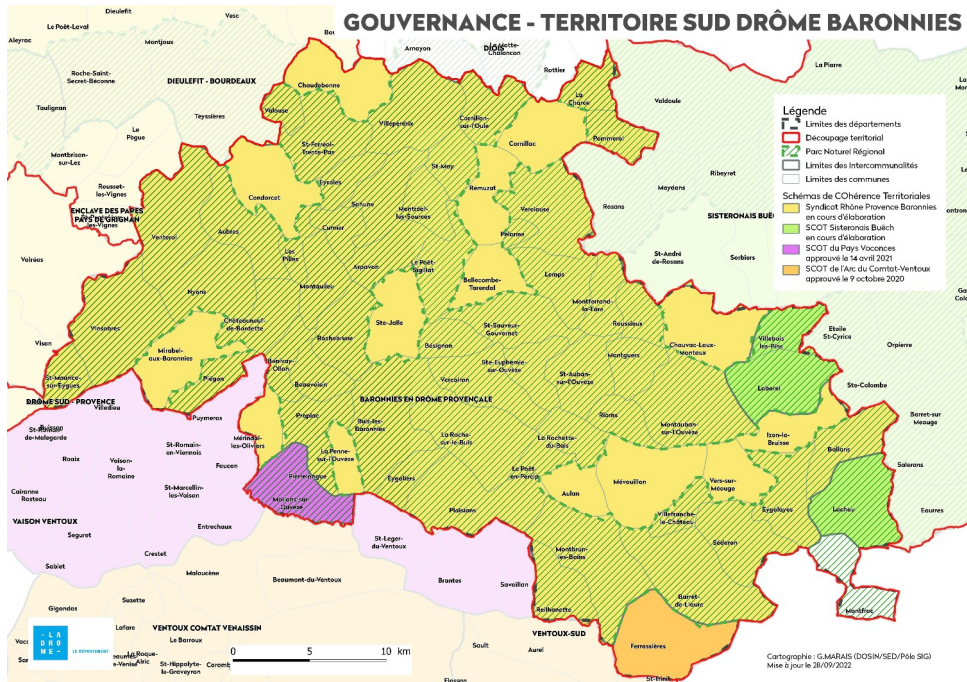
SITUATION DU TERRITOIRE – LES SAGES



Un territoire couvert par 2 SAGES :

- SAGE du Lez
- SAGE de la Durance

SITUATION DU TERRITOIRE – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Un territoire couvert par plusieurs structures en charge de l'aménagement du territoire :

- SCOT Rhône Provence Baronnie (67 communes)
- SCOT Sisteronais Buëch (3 communes)
- SCOT du Pays Vocances (1 commune)
- SCOT de l'Arc du Comtat Ventoux (1 commune)
- PNR des Baronnie (51 communes)

SITUATION DU TERRITOIRE

En synthèse :

- Démographie : Territoire en croissance
- Tourisme : territoire attractif avec une population saisonnière importante
- Climat : influence méditerranéenne
- Activité agricole importante

ENJEU

GESTION PATRIMONIALE

SITUATION DU TERRITOIRE

Le patrimoine Eau Potable en quelques chiffres

	Données départementales (Extrapolation)	Données Baronnie	Pourcentage
Nombre d'unités/réseaux de distribution	427	105	24 %
Schémas directeurs AEP		33/62	- %
Linéaire de réseaux AEP en km	10 000	Absence de données exhaustives	- %
Age moyen des réseaux de l'échantillonnage en année	43		- %
Captages	581		- %
Unités de traitement	220		- %
Stations de pompage	540		- %

SITUATION DU TERRITOIRE



Quelques indicateurs de performance et les actions en cours

Données (Agence 2020) :

- **Rendement :**
 - 18/62 services ont un rendement < au seuil réglementaire
 - 8/18 services n'ont pas de plan d'actions
- **Connaissance patrimoniale**
 - 1 service à un ICGP < à 60 points
- **Saisies des données SISPEA insuffisantes**
- **Nombre de schémas directeurs : 33/62** dont certains à actualiser (données non exhaustives)

ENJEU DE GESTION PATRIMONIALE

Actions prioritaires identifiées pour le territoire

- **Amélioration continue de la connaissance patrimoniale, notamment au travers de la systématisation des schémas directeurs AEP (< à 10 ans)**
- **Poursuivre le rattrapage structurel en milieu rural**
- **Quantifier les besoins en investissements nouveaux en lien avec les enjeux de développement des territoires**
- Prioriser les investissements selon les enjeux de chaque territoire

ENJEU DE GESTION PATRIMONIALE

Amélioration continue de la connaissance patrimoniale, notamment au travers de la systématisation des schémas directeurs AEP (< à 10 ans)

- Poursuivre ou engager la réalisation des schémas directeurs
- Compléter et tenir à jour le repérage, y c les dates de poses : canalisations, branchements, compteurs, émergences, équipements...
- Améliorer la précision des plans : triangulation, géolocalisation, récolement
- Suivre les fuites : (date, localisation précise, nature, volume...)
- *In fine* : Mise à jour des plans (SIG) et de l'inventaire patrimonial

ENJEU DE GESTION PATRIMONIALE



Rattrapage structurel en milieu rural pour maintenir en état de fonctionnement les infrastructures

- Mettre en conformité les équipements vétustes
- Mettre en place les équipements manquants
- Renouveler les infrastructures vieillissantes qui vont nécessiter des investissements importants dans les années à venir pour garantir leur pérennité
 - Reprise de génie civil
 - Renouvellement de canalisations
 - Renouvellement d'équipements et d'ouvrages (pompes, vannes...)

ENJEU DE GESTION PATRIMONIALE

Rattrapage structurel en milieu rural pour moderniser les infrastructures

**Contrat ZRR
2022-2024
volet AEP**

Type d'opération	Montant HT de l'opération	Participation AE	Participation CD26	Reste à charge
Améliorer le traitement	20 000 €	5 000 €	11 000 €	4 000 €
Améliorer le suivi du réseau	66 250 €	19 150 €	33 850 €	13 250 €
Améliorer les performances du réseau	1 651 425 €	717 504 €	498 636 €	437 785 €
Sécurisation de l'AEP	782 675 €	260 869 €	365 271 €	156 535 €
Sécuriser le site	15 780 €	3 945 €	8 679 €	3 156 €
Total AEP	2 536 130 €	1 006 468 €	917 436 €	614 726 €

ENJEU DE GESTION PATRIMONIALE

Quantifier les besoins en investissements nouveaux en lien avec les enjeux de développement des territoires

- Urbanisation de nouveaux secteurs
- Répondre aux enjeux touristiques
- Sécuriser l'alimentation en eau sur les secteurs en déficit
- Tenir compte des évolutions réglementaires
- ...

ENJEU

EQUILIBRE FINANCIER

SITUATION DU TERRITOIRE

Un équilibre financier fragile

- Des services en déséquilibre structurel sans aides extérieures et sans la contribution du budget général, notamment sur l'investissement
- Une gestion financière à fiabiliser (affectation des dépenses, pratique d'amortissement...) car elle ne rend pas compte du véritable coût du service

ENJEU D'ÉQUILIBRE FINANCIER

Actions prioritaires identifiées pour le territoire

- **Mettre en place une politique tarifaire capable de répondre à l'ensemble des enjeux** : économie d'eau, acceptabilité sociale, équilibre financier
- **Améliorer les capacités d'autofinancement des services** : tarification des frais de service, amortissements comptables, volumes vendus, etc.
- Adapter les outils de péréquation des financeurs aux besoins spécifiques de chaque territoire

ENJEU D'EQUILIBRE FINANCIER

➤ *Mettre en place une politique tarifaire capable de répondre à l'ensemble des enjeux (économies d'eau, acceptabilité sociale, équilibre financier)*

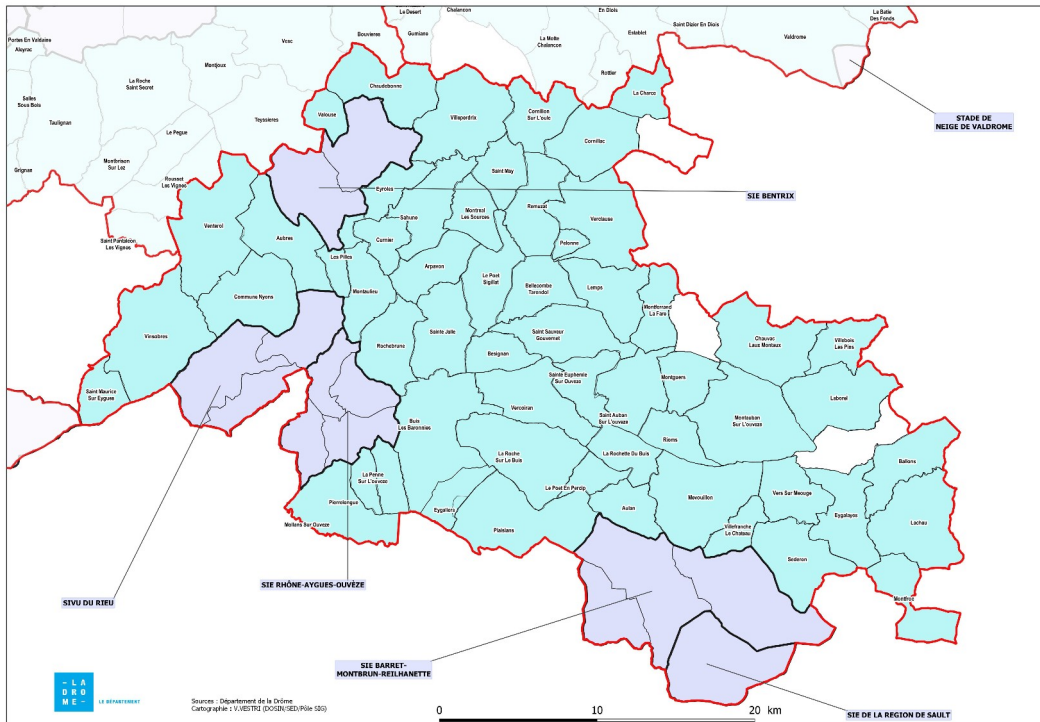
- Définir une ou des politique(s) tarifaire(s) tenant compte des :
 - Besoins de fonctionnement
 - Besoins de renouvellement des infrastructures existantes
 - Besoins d'investissements nouveaux (sécurisation, développement du territoire, mise en conformité des infrastructures, etc.)
- Garantir un prix de l'eau abordable pour tous les usagers notamment pour assurer les besoins de première nécessité (tarification sociale)

ENJEU

GOUVERNANCE

SITUATION DU TERRITOIRE

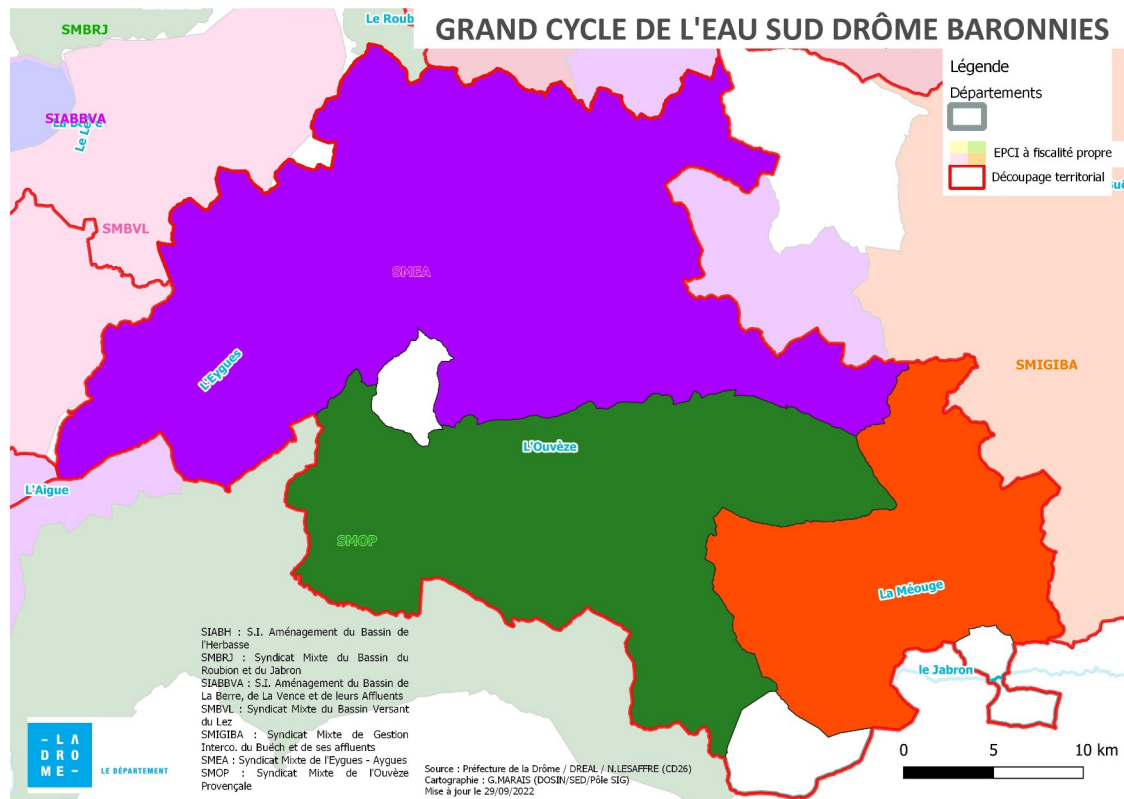
Une majorité de services communaux de petite taille



Les services d'eau potable :

- 57 services communaux
- 3 syndicats inclus dans le périmètre CCBDP (8 communes)
- 2 syndicats sur plusieurs EPCI (5 communes)
- 3 communes sans réseaux d'eau potable

SITUATION DU TERRITOIRE – LE GRAND CYCLE DE L'EAU



Un territoire couvert par plusieurs acteurs du grand cycle de l'eau :

- Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez (SMBVL)
- Syndicat Mixte de l'Eygues-Aygues (SMEA)
- Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale (SMOP)
- Syndicat Mixte de Gestion Intercommunal du Buëch et de ses Affluents (SMIGIBA)

ENJEU DE GOUVERNANCE

Actions prioritaires identifiées pour le territoire

- **Préparer et mettre en œuvre le transfert de compétences prévu pour 2026**
- **Renforcer la synergie entre les acteurs du petit et du grand cycle de l'eau**

ENJEU DE GOUVERNANCE

Préparer et mettre en œuvre le transfert de compétence à échéance 2026

Jusqu'en 2026 :

- Mettre en œuvre les actions du contrat ZRR sur la période 2022 - 2024
- Engager l'étude préalable au transfert de compétences afin de préparer le transfert

ENJEU DE GOUVERNANCE

Préparer et mettre en œuvre le transfert de compétence à échéance 2026

- › Etablir un inventaire du patrimoine
 - › Définir un niveau de service, en lien avec les enjeux du territoire
 - › Définir une gouvernance du futur service (modalités de prise de décisions)
 - › Prévoir l'organisation du futur service en exploitation et en investissement
 - › Gestion du personnel existant
 - › Transfert du patrimoine
 - › Transfert des budgets : évaluation des charges financières en exploitation et en investissement et définition d'une stratégie de convergence tarifaire (Rythme ? Échéance ? Objectifs ?)
 - › ...
- Travail de réflexion, concertation et préparation nécessaire

ENJEU DE GOUVERNANCE

Renforcer la synergie entre les acteurs du petit et du grand cycle de l'eau

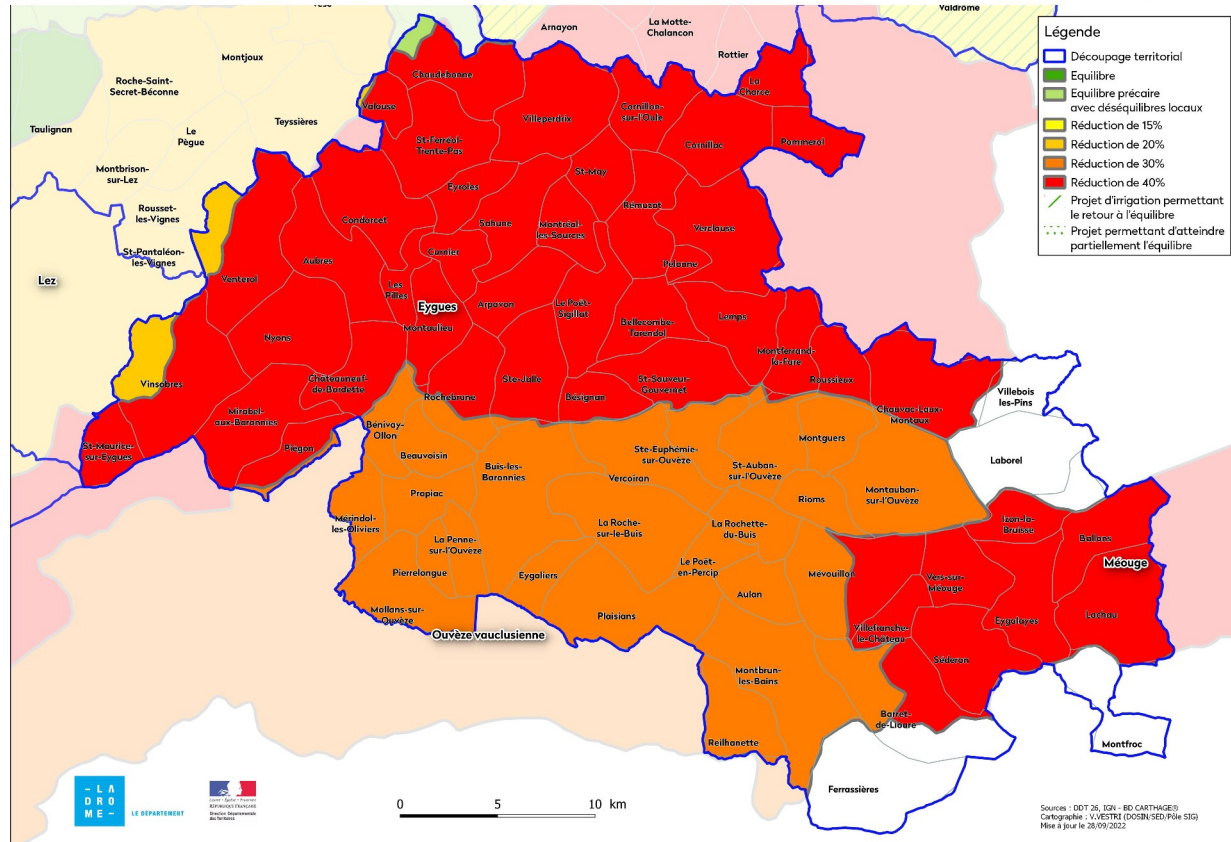
- Mieux prendre en compte les enjeux de l'eau potable dans les politiques de préservation des ressources en eau (qualité et quantité)
- Participer à la stratégie de réduction des prélèvements
- Participer à la concertation autour du partage de la ressource en eau

ENJEU

QUANTITATIF

SITUATION DU TERRITOIRE

CONCLUSION DES ÉTUDES VOLUMES PRÉLEVABLES ET OBJECTIFS DE RÉDUCTION - SUD DRÔME BARONNIES



Un territoire avec des enjeux quantitatifs forts (objectif de réduction des prélèvements tout usage)

- Bassin du Lez : - 20%
- Bassin de l'Eygues : - 40%
- Bassin de l'Ouvèze : - 30 %
- Bassin de la Méouge : - 40 %

SITUATION DU TERRITOIRE

- Tête de plusieurs bassins versants (Eygue, Ouvèze, Méouge)
- Des PGRI en cours de mise en œuvre pour atteindre les objectifs de réduction des prélèvements :
 - PGRI du Lez
 - PGRI de l'Ouvèze provençale
 - PGRI de l'Eygue
- Perspectives d'évolution :
 - Poursuite de l'évolution démographique et de la fréquentation touristique
 - Un territoire sensible aux évolutions climatiques
 - Baisse de la productivité des captages – enjeux de sécurisation
- Sécurisation difficile, captages éloignés et peu accessibles, contraintes techniques et financières.

ENJEU QUANTITATIF

Actions prioritaires identifiées pour le territoire

- **Établir des bilans Besoins-Ressources (services d'eau, bassins de vie, masses d'eau)**
- **Renforcer le rôle des acteurs de l'eau potable dans l'élaboration des documents d'urbanisme et d'aménagement (ScoT, PLU..)**
- **Caractériser la vulnérabilité des ressources en eau vis-à-vis du changement climatique, en lien avec le SAGE**
- **Poursuivre les actions d'économie d'eau : amélioration des rendements, suivi des consommations, sensibilisation des usagers**

ENJEU QUANTITATIF

Établir des bilans Besoins Ressources intégrant le changement climatique et la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable

Périmètres	Porteur	Finalités	Cadre de réalisation
Bassins versants	Eygue, Lez, Ouveze, MEouge	Impact des prélèvements sur les ressources et milieux aquatiques	Etude spécifique
Bassins de vie	EPCI, SCOT	Adéquation des projets d'urbanisme avec les ressources disponibles	Etude spécifique – en cours
Unités de distribution	Services AEP	Capacité des services à satisfaire les besoins	Schémas directeurs

ENJEU QUANTITATIF

Renforcer le rôle des acteurs de l'eau potable dans l'élaboration des documents d'urbanisme et d'aménagement du territoire (SCOT, PLU...)

Objectif : Mieux prendre en compte les enjeux de l'eau potable dans l'aménagement du territoire

- › Associer les services d'eau à chaque étape d'élaboration des documents de planification (SCOT, PLUi, PLU)
- › Informer les services AEP de l'ouverture des enquêtes publiques de PLU
- › Mieux prendre en compte les enjeux « Eau » dans les dossiers d'autorisation réglementaires
- › Consulter les services AEP en amont de tout nouveau projet afin d'anticiper les investissements

ENJEU QUANTITATIF

Caractériser la vulnérabilité des ressources pour l'eau potable vis-à-vis du changement climatique

- Quelles sont les attentes des acteurs du territoire ?
- Quelle échelle de travail ?
- Quels sont les acteurs les plus pertinents pour porter ces études ?
- Sur quelles données peut-on s'appuyer ?

SITUATION DU TERRITOIRE

Poursuivre les actions d'économie d'eau

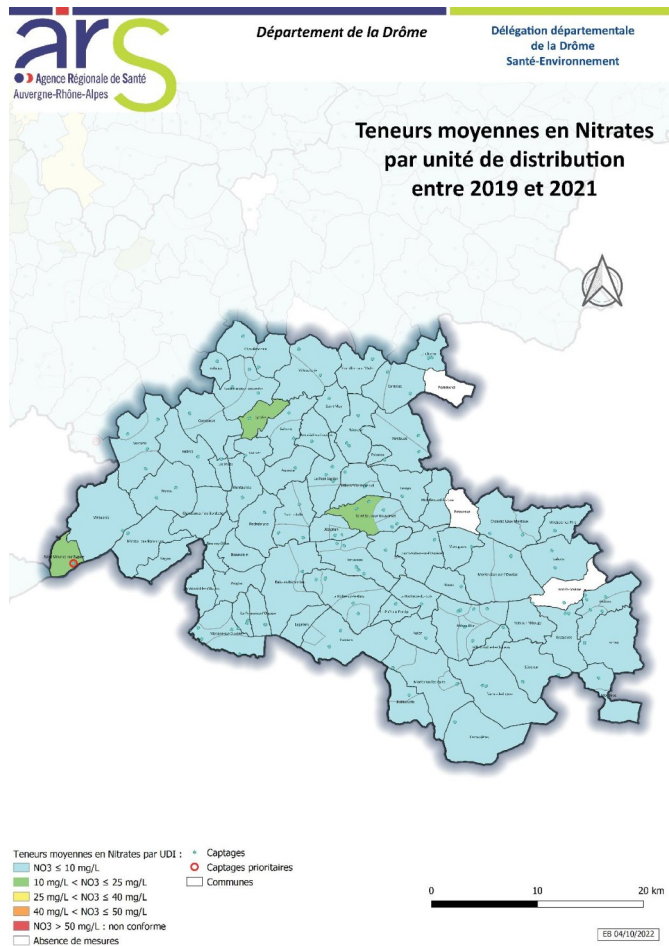
- Convaincre de la nécessité de réduire les prélèvements – s'appuyer sur les bilans Besoins-Ressources
- Maintenir les performances des réseaux, voire les améliorer
- Engager des démarches de sensibilisation auprès des différents usagers

ENJEU

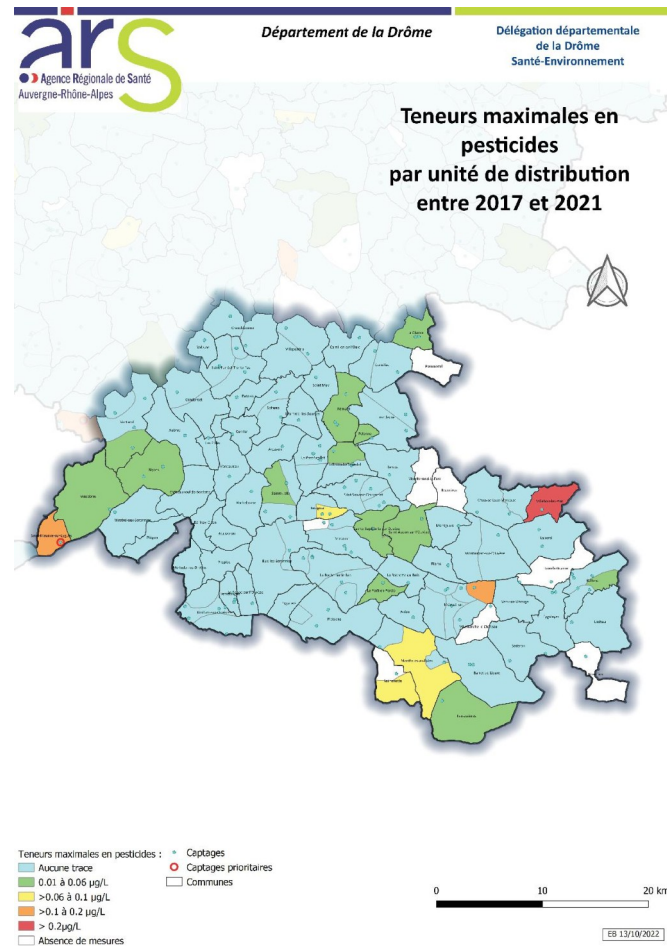
QUALITATIF

ENJEU QUALITATIF

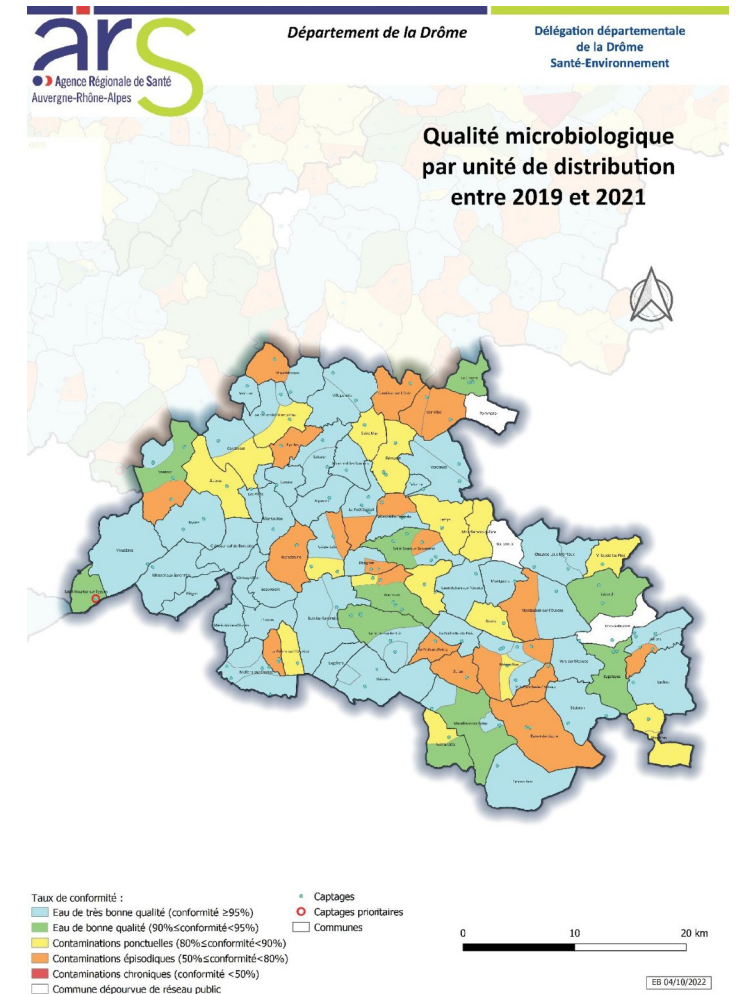
Enjeux Nitrates



Enjeux Pesticides



Enjeux bactériologiques



SITUATION DU TERRITOIRE

Des situations de non-conformités bactériologiques épisodiques et chroniques

- 122 captages actifs
- Nitrates : pas d'enjeux spécifiques
- Pesticides : 1 commune non conforme et 2 proches de la limite
- Bactériologie : 22 UDI avec des taux de conformité compris entre 50 et 80 %
- 20 captages sans DUP + 15 en cours
- Des efforts à poursuivre sur la mise en œuvre des DUP (contrôle des servitudes...)
- 1 captage prioritaire : Saint-Maurice sur Eygues

ENJEU QUALITATIF

Actions prioritaires identifiées pour le territoire

- **Concentrer les efforts sur les services qui présentent des non-conformités récurrentes**
- **Généraliser l'identification des Aires d'Alimentation des Captages pour mieux comprendre le fonctionnement des ressources et mieux les protéger**
- **Renforcer le rôle des services d'eau au sein des démarches de protection des ressources en eau**
- Sécuriser et pérenniser le financement des démarches de protection des ressources
- Anticiper et s'adapter aux évolutions réglementaires concernant la qualité de l'eau potable distribuée

SYNTHESE

ACTIONS PRIORITAIRES

SYNTHÈSE DES ACTIONS


Actions prioritaires pour les Baronnie

Enjeux	Actions
Gestion Patrimoniale	Amélioration continue de la connaissance patrimoniale au travers de la systématisation des schémas directeurs AEP (< 10 ans)
	Poursuivre le rattrapage structurel en milieu rural
	Quantifier les besoins en investissements nouveaux en lien avec les enjeux de développement des territoires
Equilibre financier	Mettre en place une politique tarifaire capable de répondre à l'ensemble des enjeux (économie d'eau, social, équilibre financier)
	Améliorer les capacités d'autofinancement des services (tarification, comptabilité, volumes vendus...)
Gouvernance	Préparer et mettre en œuvre le transfert de compétence à échéance 2026
	Renforcer la synergie entre les acteurs du petit et du grand cycle de l'eau
Quantitatif	Etablir des bilans Besoins-Ressources
	Renforcer le rôle des acteurs de l'eau potable dans l'élaboration des documents d'urbanisme et d'aménagement (SCOT, PLUi)
	Caractériser la vulnérabilité des ressources en eau vis-à-vis du changement climatique
	Poursuivre les actions d'économie d'eau : amélioration des rendements, suivi des consommations, sensibilisation des usagers
Qualitatif	Concentrer les efforts sur les services qui présentent des non-conformités récurrentes : nbre de non conformité 62 UDI
	Généraliser la caractérisation des bassins d'alimentation du captage pour mieux comprendre le fonctionnement des ressources et mieux les protéger
	Renforcer le rôle des services d'eau au sein des démarches de protection des ressources en eau

LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Rapports intermédiaire et final, fiches actions disponibles sur le site des Collectivités :
<https://collectivites.ladrome.fr/assistance-technique-la-drome/eau-potable-et-assainissement/>



ENVIRONNEMENT & EAU

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Assainissement, alimentation en eau potable, gestion et entretien des rivières, valorisation et préservation d'espaces naturels... autant de préoccupations majeures pour les communes ou leurs groupements. Les services du Département vous proposent leur appui technique sur ces différents sujets.


[Retour](#)

LES SERVICES PROPOSÉS

ETUDES DANS LES DOMAINES DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT
Etudes de faisabilité, diagnostics, réalisation ou mises à jour de schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement (y compris pluvial). Autres études liées à l'eau et à l'assainissement (y compris pluvial).
[Lire la suite >>](#)

PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU POTABLE
Accompagnement complet de la procédure administrative de mise en place du périmètre de protection d'un captage d'eau potable, en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).
[Lire la suite >>](#)

TRANSFERT DE COMPÉTENCE EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT
Assistance (technique, administrative, financière) aux collectivités dans toutes les phases préparatoires à la prise de compétence (obligatoire à l'échéance 2026) par les EPCI.
[Lire la suite >>](#)



LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Partie 1 - pages 1 à 106
Schéma Directeur Départemental d'Alimentation en Eau Potable de la Drôme
Rapport de Phase 1 - Etat des lieux et diagnostic de la situation actuelle
Novembre 2017
[Télécharger](#)

Partie 2 - pages 108 à 209
Schéma Directeur Départemental d'Alimentation en Eau Potable de la Drôme
Rapport de Phase 1 - Etat des lieux et diagnostic de la situation actuelle
Novembre 2017
[Télécharger](#)

Phase III - Propositions d'actions
Schéma Directeur Départemental d'Alimentation en Eau Potable - Phase III : Propositions d'actions
[Télécharger](#)

Webinaire :

<https://collectivites.ladrome.fr/1-heure-pour-connaître-les-orientations-du-schema-directeur-d'alimentation-en-eau-potable/>

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Les fiches actions

<https://collectivites.ladrome.fr/assistance-technique-la-drome/eau-potable-et-assainissement/>

1 ENJEU N°1 ENJEUX QUANTITATIFS

Garantir l'équilibre entre les objectifs de développement du territoire, la préservation des ressources en eau et le changement climatique.

SOUS-ENJEUX PRIORITAIRES ASSOCIÉS

Sous-enjeu n°8 Améliorer la connaissance des ressources en eau
Sous-enjeu n°9 Améliorer la connaissance et l'évaluation des besoins en eau actuels et futurs
Sous-enjeu n°10 Renforcer la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable
Sous-enjeu n°16 Évaluer les effets potentiels du changement climatique (augmentation des températures, incidence sur la pluviométrie...) sur les besoins en eau des différents usagers et anticiper les conflits d'usage et les situations de crise
Sous-enjeu n°37 Renforcer le rôle des services d'eau potable dans la gouvernance des structures en charge de la protection des ressources en eau
Sous-enjeu n°49 Assurer l'équilibre financier des services d'eau, tout en encourageant les économies d'eau chez les usagers

ACTION N°7

Établir des bilans Besoins-Ressource sur tous les territoires, intégrant les enjeux du changement climatique et des programmes de sécurisation de la ressource en eau opérationnels.

Sur 13 bassins versants que compte le département, 8 ont été classés en Zone de Répartition des Eaux (impacts significatifs des prélèvements sur les milieux aquatiques) sur lesquels des objectifs de réduction des prélèvements en eau, tout usage confondu, ont été fixés entre -15 % et -40%.

Si l'usage eau potable n'est globalement pas impacté en l'état actuel par des pénuries, il existe néanmoins des difficultés ponctuelles d'approvisionnement en eau (coupure d'eau, transport par camion citerne, mobilisation de ressources non protégées...) sur certaines communes ou quartiers de commune.

Compte tenu des effets déjà perceptibles du changement climatique et des perspectives de développement du département envisagées (+20 % de population sur 30 ans), une vigilance doit être portée à l'évolution de la situation (évolution des besoins et des ressources) afin d'anticiper des situations potentielles de crise. Cette vigilance peut être appréciée à différentes échelles depuis le captage jusqu'à la masse d'eau dans son ensemble.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le bilan besoin-ressource consiste à regarder si la ou les ressources permettent de satisfaire durablement les besoins en eau potable (consommations), y compris en période de pointe de consommation et d'étiage.

Les bilans besoins-ressource peuvent être établis à plusieurs échelles, selon le porteur du projet et l'objectif poursuivi :

- le captage et son UDI
- le service d'eau potable
- la masse d'eau ressource
- l'échelle de la réflexion urbanistique (SCoT, PLU).

Compte tenu des constats réalisés dans le cadre de la présente étude, il est préconisé de tenir compte dans ces bilans des effets potentiels du changement climatique pour anticiper des situations de crise et proposer des programmes de sécurisation de la ressource en eau. Pour l'impact sur la ressource, les hypothèses porteront sur la productivité et la période d'étiage. Pour les besoins, les hypothèses porteront sur l'évolution démographique, la consommation par habitant et les pics de fréquentation.

OBJECTIFS

100 % du territoire départemental couvert par des études bilan besoin-ressource.

Les études bilans Besoins- Ressources doivent permettre :

- de fiabiliser les données sur la productivité des ressources et l'évaluation des besoins en situation actuelle et future, en intégrant la productivité réelle des ressources en eau, les objectifs de maîtrise des prélèvements existants, les perspectives de développement du territoire et les effets possibles du changement climatique,
- par suite, d'identifier les besoins de sécurisation de l'alimentation en eau potable
- de partager une vision commune entre gestionnaire des ressources en eau et des politiques d'aménagement (état de la ressource, évaluation des besoins en eau potable actuels et futurs)
- d'encourager les démarches de préservation des ressources en eau afin de réduire leur vulnérabilité ainsi que celle des usages associés.

ÉCHELLE DE MISE EN ŒUVRE DE CETTE ACTION

- Communal
- Syndical
- Intercommunal
- Départemental
- Bassins hydrographiques/masse d'eau
- Captages (Bassin d'alimentation ou périmètre de protection des captages)
- Autres : _____

INDICATEURS DE SUIVI DE L'ACTION

Nombre de services d'eau potable ayant un bilan besoin-ressource
Nombre de communes couvertes entièrement par une ou des études bilan besoin-ressource.

POINTS DE VIGILANCE

Choix de l'échelle du bilan besoins-ressources, périmètre et légitimité du porteur de l'action.
Accès et fiabilité des données et des hypothèses prises pour le bilan.
Conflits/tensions existantes sur le territoire en terme de mobilisation des ressources.
Selon l'échelle du bilan, l'étude devra associer largement les différents acteurs pour que les données soient consolidées et les résultats partagés.

STRUCTURES POUVANT PORTER L'ACTION

- Communes/syndicats compétents en eau potable
- EPCI – délégation Petit Cycle de l'Eau
- Département
- Etat (ARS, DDT...)
- Agence de l'eau
- Structures en charge de la préservation des ressources en eau (syndicat de rivière...)
- EPCI – délégation « Grand Cycle de l'eau »
- EPCI – Délégation Aménagement du territoire – Urbanisme
- SCoT
- Commune compétente en matière d'urbanisme

ACTEURS À ASSOCIER À LA DÉMARCHE

- Commune/syndicats
- EPCI – délégation Petit Cycle de l'Eau
- Département
- ETAT (ARS, DDT...)
- Agence de l'eau
- Législateur
- Structures en charge de la préservation des ressources en eau (syndicat de rivière...)
- EPCI – délégation « Grand Cycle de l'eau »
- EPCI – Délégation Aménagement du territoire – Urbanisme
- SCoT
- Bureaux d'études
- Entreprise de TP, fournisseurs.
- Délégués
- Chambres d'agriculture

ÉCHEANCE PRÉCONISÉE POUR L'ENGAGEMENT DE L'ACTION

- < 5 ans
- 5 ans et 10 ans
- 10 ans à 20 ans

ÉCHEANCE PRÉCONISÉE POUR L'ABOUTISSEMENT DE LA DÉMARCHE

- < 5 ans
- 5 ans et 10 ans
- 10 ans à 20 ans

SOURCES DE FINANCEMENT

- Prix de l'eau
- Budget général
- Agence de l'eau
- Département
- Etat
- Autres : _____

Région, Europe _____





MOYENS TECHNIQUES, HUMAINS ET FINANCIERS NÉCESSAIRES POUR SA MISE EN ŒUVRE

L'évaluation des besoins techniques, humains et financiers doit être fait par la structure porteuse et doit tenir compte des besoins suivants pour le succès de l'action :

- fiabiliser l'évaluation des prélèvements sur les ressources en eau,
- fiabiliser l'évaluation des besoins spécifiques pour l'usage eau potable (comptages...),
- améliorer la connaissance sur l'impact du changement climatique sur les ressources en eau,
- consolider les données relatives au développement des territoires avec les structures compétentes.

Un travail d'animation territoriale peut s'avérer nécessaire pour la mise en œuvre du bilan besoins-ressource afin de partager le diagnostic avec l'ensemble des partenaires locaux.

Un travail d'animation plus large pourrait également être intéressant pour garantir la cohérence des bilans besoin-ressource réalisés à différentes échelles.



DISCUSSION OUVERTE

POUR UNE MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE

- RECUEIL DES RÉACTIONS ET DES ATTENTES
- SUJETS LES PLUS IMPORTANTS
- PORTEURS D' ACTIONS
- BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT, DE FINANCEMENTS



- L A
D R O
M E -

LE DÉPARTEMENT

ladrome.fr

